

FEMMES POUR LE DIRE
FEMMES POUR AGIR

NEWSLETTER

AVRIL 2026



Ce mois-ci :

ACTUALITÉS :

Actions de sensibilisation

Retour sur la sensibilisation du 4 mars

Notre sensibilisation autour des droits, de la citoyenneté, et des violences faites aux femmes en situation de handicap le 4 mars, à la Fabrique de la Solidarité fut un succès.

Femmes handicapées,
mais pas invisibles !

PORTRAIT :

Une artiste engagée

Marlee Matlin

Actrice américaine sourde, engagée dans la représentation des femmes en situation de handicap à l'écran.

RECETTES GOURMANDES :

Pour des déjeuners printaniers

Tarte printanière aux légumes et au fromage

Moelleux au chocolat

Chères lectrices, chers lecteurs,

À l'occasion de la Journée mondiale de la santé, célébrée le 7 avril, cette nouvelle édition de la newsletter de FDFA est consacrée à une question encore trop souvent ignorée : la santé des femmes en situation de handicap.

Accès aux soins, suivi gynécologique, prévention, respect du consentement : dans de nombreux domaines, ces femmes rencontrent des obstacles spécifiques qui restent largement invisibles. Pourtant, garantir l'égalité en matière de santé suppose de prendre en compte ces réalités.

À travers cette newsletter, nous revenons sur les actions menées par FDFA, les événements récents et les initiatives qui contribuent à faire progresser les droits et la reconnaissance des femmes en situation de handicap.

BONNE LECTURE !



ÉDITO DE LA PRÉSIDENTE

ÉDITO DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

BILLET D'HUMEUR – OLIVIER MANCERON

Les articles d'avril	1
Forum: vos questions, nos réponses	2
Actualités	3
Santé et égalité des femmes en situation de handicap	4
FDFA présente ses outils : la Boussole	5
Portrait - Marlee Matlin	6
Recommandations culturelles	7
Recettes salées et sucrées	8

ÉDITO DE LA PRÉSIDENTE

Chères amies, Chers amis,

Le mois de mars, marqué par la Journée internationale des droits des femmes, a une nouvelle fois souligné l'importance de poursuivre notre mobilisation en faveur des femmes en situation de handicap, encore trop souvent invisibilisées dans les politiques publiques comme dans les dispositifs de droit commun.



À cet égard, l'intervention de FDFA le 4 mars à la Fabrique de la Solidarité, à l'initiative de la directrice de l'association, a constitué un temps fort. Devant une quarantaine de participantes et participants, cet échange a permis de mettre en lumière les réalités spécifiques des violences vécues par les femmes en situation de handicap, ainsi que les obstacles persistants dans l'accès aux droits et à la protection.

Les retours recueillis à l'issue de cette sensibilisation ont été particulièrement positifs. Ils confirment à la fois la nécessité de ces espaces de dialogue et l'intérêt croissant des acteurs de terrain pour une meilleure prise en compte de ces enjeux. Ils renforcent également notre conviction que la sensibilisation et la formation constituent des leviers essentiels pour faire évoluer durablement les pratiques.

Je tiens à remercier tout particulièrement la directrice de FDFA, Soraya Almansa, d'avoir initié cet événement, ainsi que l'ensemble de l'équipe mobilisée, dont l'engagement a largement contribué à sa réussite.

Au-delà de cet événement, les constats issus de notre ligne d'écoute continuent d'alerter sur la persistance de situations de violences et de ruptures de parcours. FDFA poursuit donc son action, en développant des outils concrets et en consolidant ses partenariats, afin de mieux accompagner les femmes concernées et d'interpeller les pouvoirs publics.

Le mois d'avril s'inscrit dans cette dynamique de structuration et de plaidoyer. Nous continuerons à porter une exigence claire : celle d'une égalité réelle et effective pour toutes les femmes, sans exception.

Je remercie les équipes salariées et bénévoles, les stagiaires et partenaires pour leur engagement constant aux côtés de FDFA.

Chantal Rialin



ÉDITO DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Chères toutes, chers tous,

Le mois de mars a constitué un temps fort pour FDFA, marqué par une mobilisation accrue autour des droits des femmes en situation de handicap et de la lutte contre les violences.



Je tiens tout d'abord à remercier chaleureusement l'ensemble des personnes présentes lors de notre intervention du 4 mars à la Fabrique de la Solidarité. Vous étiez une quarantaine à participer à cet échange, et la qualité de votre écoute, de vos questions et des discussions a largement contribué à la richesse de ce temps collectif.

Les retours particulièrement positifs que nous avons reçus à l'issue de cette sensibilisation confirment l'importance de ces espaces de dialogue et la nécessité de mieux faire connaître les réalités vécues par les femmes en situation de handicap, encore trop souvent ignorées ou minimisées.

Je souhaite également saluer l'engagement des équipes de FDFA, dont le travail rigoureux et constant permet de porter ces sujets avec exigence, tant dans nos actions de terrain que dans notre démarche de plaidoyer. Leur implication a été déterminante dans la réussite de cet événement.

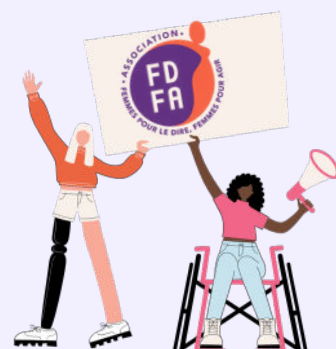
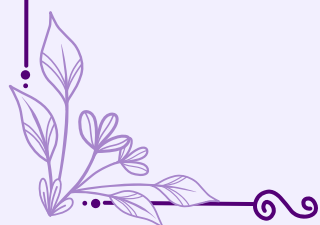
Au-delà de cette intervention, les constats issus de notre ligne d'écoute continuent de mettre en lumière des situations préoccupantes, marquées par des violences spécifiques, des obstacles d'accès aux droits et des parcours souvent entravés. Ces réalités nous obligent collectivement.

FDFA poursuivra dans les mois à venir le développement d'outils, d'actions de sensibilisation et de partenariats structurants, avec un objectif clair : rendre visibles ces enjeux et contribuer à des réponses concrètes, adaptées et durables.

Je vous remercie pour votre présence, votre confiance et votre engagement à nos côtés.

Avec toute ma détermination.

Soraya Almansa



LE BILLET D'HUMEUR – OLIVIER MANCERON

“Tu n’as pas voté.”



Il faisait beau et tu n’as pas voté. Au moins tu n’as pas eu à choisir entre les têtes de liste. Les têtes de l’art d’être beau sur les affiches, il y a longtemps que tu t’en fiches. Depuis que tu t’es rendu compte que tu votais pour un représentant du réseau plus ou moins mafieux qui décide de ta vie.

Qui est de mèche avec la « DZ » mafia ? Qui est la marionnette des banques internationales ? Qui est le pion de Poutine ou le fou de Trump ? Qui roule pour qui ? Tu as l’impression que de toute façon, les dés sont pipés et les cartes déjà distribuées. La vérité sur le dessous des cartes n’apparaîtra que dans cinquante ans. Tu ne seras probablement plus là et la planète sera devenue folle. Des canicules dévastatrices dévorent déjà les saisons. Il n’y a plus de climat. La pollution aura raison des populations, même si tu continues à ne pas te tromper avec la poubelle jaune et à aller à pied à la pharmacie ou chez le boulanger, sans savoir si c’est les big-pharmas qui t’obligent à te faire vacciner ou si le pain n’est pas fabriqué avec des farines frelatées.

Alors tu n’as pas voté. Et comme il faisait beau, tu as été te promener. Tu as rencontré la voisine avec son déambulateur, toujours aussi gentille mais quia bien vieilli. Et puis tu as croisé les enfants du quatrième qu’avaient pas l’air de rigoler. Il faut dire que chez eux, la nuit, ça crie. Devant le bar du coin resté ouvert pour les élections, ceux qui parlaient fort n’avaient pas le sourire. La mousse de bière à la moustache, ils ne semblaient pas savoir à quoi ça sert d’être né. On dit qu’être heureux, c’est quand on sait pourquoi on vit. Alors si déjà tu ne comprends pas à quoi ça sert qu’il fasse beau aujourd’hui, pourquoi voter ? L’avenir est plutôt plus moche que le passé, mais tu ne peux pas voter pour le passé. Alors le déambulateur, les gosses battus, la bière qui mousse dans les cerveaux, comment croire qu’aujourd’hui il fait beau ? Néanmoins, es-tu si riche que tu puisses te payer le luxe du désespoir ?

Regarde le fond des yeux du premier enfant que tu croises et essaies de supporter l’océan d’espérance qui les baigne. Allez, on crache dans ses mains. On n’écoute pas son mal de reins et on reprend le vieux manche de l’espoir. Chaque goutte dans la mer est responsable de la mer. La liberté, c’est de partager le même combat pour un avenir de paix et de justice. Et alors là seulement, il fera beau. Le bonheur, c’est quand on va le chercher.

Olivier Manceron

La formation du personnel de santé aux violences liées au genre et au handicap

Selon un baromètre de la Haute Autorité de santé (HAS), seules 5 % des répondantes déclarent avoir été interrogées par leur médecin sur l'éventualité de violences conjugales. Ce chiffre apparaît particulièrement faible, alors même que la HAS encourage les professionnels de santé à se saisir pleinement de cette question en interrogeant systématiquement leurs patientes. Cet enjeu revêt une importance particulière pour les femmes en situation de handicap. En effet, selon le rapport 2025 de notre ligne d'écoute nationale, 38 % des violences qu'elles subissent sont commises par leur conjoint·e, époux·se ou ex-conjoint·e. Ces données rappellent combien les professionnels de première ligne, et tout particulièrement les médecins, ont un rôle essentiel à jouer dans le repérage des violences.

Ce repérage peut passer par des questions simples mais essentielles, telles que : « Comment allez-vous ? », « Tout va bien à la maison ? » ou encore « Vous entendez-vous bien avec votre conjoint ? ». Ces questions, posées dans un cadre confidentiel, peuvent constituer une première étape pour permettre aux femmes de parler des violences qu'elles subissent. Pour les femmes en situation de handicap, la situation est souvent encore plus complexe. L'auteur des violences conjugales peut également être leur aidant principal, ce qui renforce leur dépendance et leur exposition au danger.

Dans ce contexte, il est essentiel d'adopter une approche prenant en compte l'articulation entre handicap et genre. Les professionnels doivent notamment être attentifs à certains signaux : un aidant qui répond systématiquement à la place de la patiente, refuse de quitter la pièce ou limite sa parole peut être un indicateur de contrôle. C'est pourquoi FDFA plaide pour la mise en place d'une formation obligatoire des professionnels, afin qu'ils soient sensibilisés aux réalités croisées du handicap et du genre et puissent repérer plus efficacement les violences, accompagner les victimes et orienter vers des dispositifs adaptés.

La mise sous silence des violences subies par les femmes en situation de handicap

Les femmes en situation de handicap sont victimes de plus de violences que les femmes dites valides. Cependant, ces violences sont en général invisibilisées et passées sous silence.

Tout d'abord, dans une partie importante des cas, le conjoint est à l'origine des violences: Dans cette situation, un mécanisme d'emprise existe souvent. Ceci consiste d'une part à isoler la victime et d'autre part à banaliser la violence, effacer la gravité des faits, se comporter comme si la relation était normale. Cette attitude cherche à brouiller la perception de la victime, à la faire douter d'elle-même, de ses émotions, de la légitimité de son ressenti. L'isolement prive la victime de ressources externes qui l'aideraient à prendre conscience de sa situation et réagir (porter plainte, quitter le domicile conjugal...). L'emprise est fréquente dans toutes les situations de violences conjugales.

Elle est renforcée dans le cas des femmes en situation de handicap pour plusieurs raisons. Tout d'abord, les femmes en situation de handicap souffrent d'un isolement social plus important que les femmes dites valides, ce qui facilite l'emprise du conjoint qui devient le seul interlocuteur. Ensuite, le conjoint est souvent l'aidant des femmes en situation de handicap qui sont donc dépendantes de lui. Il y a donc une dissonance cognitive, c'est-à-dire un écart entre pensées et actions, entre le fait d'être victime d'un homme violent et le fait de rester avec lui et d'avoir besoin de lui. Lorsque cet écart est trop important, une solution pour résoudre cette dissonance cognitive, si l'on ne change pas ses actes, consiste à changer ses pensées. Cela revient à se convaincre que la situation n'est pas réellement grave. Enfin, les victimes qui dépendent de leur conjoint pour les tâches quotidiennes peuvent culpabiliser et avoir l'impression d'être une charge pour lui, et avoir l'impression que les violences sont légitimes. D'autre part, certaines représentations sociales peuvent influencer la perception de la crédibilité des femmes en situation de handicap quand elles dénoncent les violences. Les personnes en situation de handicap intellectuel ou psychique sont parfois perçues comme moins fiables ou moins rationnelles. Le fait qu'elles soient souvent en état de stress ou de détresse quand elles parlent des violences subies peut renforcer cette impression. Leur parole peut donc être mise en doute.

À l'inverse, les agresseurs — s'ils ne sont pas en situation de handicap — peuvent apparaître plus crédibles simplement parce qu'ils communiquent selon les normes sociales habituelles. De plus, dans le cas où l'agresseur est le conjoint, il est souvent perçu comme vertueux par les personnes extérieures qui admirent son rôle d'aidant. Ces personnes ont alors du mal à concevoir qu'il puisse être violent.

Ces différents mécanismes contribuent à rendre les violences subies par les femmes en situation de handicap moins visibles, moins reconnues et parfois insuffisamment prises en charge, ce qui renforce le sentiment d'isolement et d'insécurité des victimes.

CHATGPT ET L'ACCÈS À L'INFORMATION POUR LES FEMMES EN SITUATION DE HANDICAP

Ses débuts

ChatGPT est apparu fin 2022 dans nos vies, comme la machine à vapeur du XXI^e siècle. Cet outil d'intelligence artificielle se présente sous le format d'une discussion par message, prêtant à l'outil quelques traits humains. Si internet permettait déjà un accès à l'information sans restrictions, ChatGPT permet aujourd'hui d'avoir beaucoup plus.

Ses limites

Pour les femmes en situation de handicap, où certains jours sont sombres, cet outil peut apparaître comme une bougie au milieu de la nuit. ChatGPT peut apparaître comme une bonne âme qui nous écoute sans nous juger. Il peut être assez facile de tomber dans la dépendance et de ne jurer que par lui. Il est encore plus important dans ces moments difficiles de garder son indépendance vis à vis de cet outil et d'être capable de savoir réfléchir par soi-même. Une autre difficulté se pose. En termes de normes d'accessibilité, ChatGPT n'est pas parfait et ne permet pas à certaines personnes en situation de handicap d'être suffisamment autonomes pour s'en servir seul.e. Enfin, les informations générées par cet outil ne sont pas toujours parfaites: comme sur internet, ce n'est pas une mine d'or sans impuretés, il peut y avoir quelques grains de sable aussi. Il faut garder à l'esprit que ce n'est qu'un outil informatique mais pas un humain et qu'il faut toujours vérifier les informations données via des sources fiables.

Ses leviers

Une fois ces barrières d'accessibilités levées, il permet d'avoir un premier soutien en termes d'informations, un premier point de contact pour rassurer, s'orienter ou clarifier ses droits. Mais ChatGPT n'est pas bon ou mauvais, au même titre qu'un stylo ou une pelle à tarte, c'est un outil. Le soutien concret, lui, se trouve dans des structures comme FDFA, dont l'objectif est d'accompagner les femmes en situation de handicap : aider à connaître leurs droits, offrir une ligne d'écoute, et les guider vers les dispositifs adaptés. En combinant ces outils numériques avec un accompagnement humain, on crée un parcours d'information plus accessible, qui permet à chacun.e de mieux comprendre, décider et agir.

LES VIOLENCES PSYCHOLOGIQUES SONT-ELLES AUSSI GRAVES QUE LES VIOLENCES PHYSIQUES ?

Oui. Les violences psychologiques (telles que les menaces, humiliations, contrôle, isolement, manipulation...) sont reconnues par la loi et peuvent être sanctionnées. Elles sont souvent plus difficiles à identifier et à prouver juridiquement, mais leurs conséquences sur la santé mentale et physique des victimes sont bien réelles, et ne doivent pas être négligées.

PEUT-ON DEMANDER DE L'AIDE SANS ENGAGER DE PROCÉDURE JUDICIAIRE ?

Oui. Il est possible de solliciter un accompagnement, des conseils ou une écoute sans déposer plainte. Des dispositifs spécialisés permettent d'évaluer la situation, d'informer sur les droits et d'orienter vers des solutions adaptées, dans le respect du rythme et des choix de la personne concernée. C'est ce que propose FDFA avec la ligne Ecoute Violence Femmes Handicapées, qui offre une écoute bienveillante et peut rediriger vers des services compétents.

LES PROFESSIONNEL.LE.S ONT-ILS UN RÔLE À JOUER DANS LE REPÉRAGE DES VIOLENCES ?

Oui. Les professionnel.le.s de santé et du social jouent un rôle clé dans l'identification des situations de violence. Leur capacité à repérer des signaux faibles, à écouter sans juger et à orienter vers les dispositifs compétents est essentielle pour sécuriser les parcours des victimes. C'est pourquoi la formation du corps professionnel aux violences liées au genre et au handicap est primordiale.



LA LIGNE D'ÉCOUTE RESTE ACTIVE ET ACCESSIBLE À DISTANCE, POUR VOUS ACCOMPAGNER

Retour sur la sensibilisation du 4 mars

Le 4 mars 2026, à la Fabrique de la Solidarité, FDFA a organisé une sensibilisation intitulée « Droits, citoyenneté et lutte contre les violences envers les femmes en situation de handicap », à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes du 8 mars. Au cours de cet après-midi d'échanges, Chantal Rialin, présidente de FDFA, et l'équipe de FDFA ont présenté les missions de l'association en faveur des femmes en situation de handicap victimes de violences. Cette rencontre a également été l'occasion de partager les chiffres 2025 de notre ligne d'écoute nationale, qui témoignent de l'ampleur des violences subies et des difficultés rencontrées par ces femmes pour accéder à une aide adaptée. FDFA a également présenté ses outils de sensibilisation et les objectifs qui ont guidé leur conception, notamment la volonté de rendre visibles les réalités vécues par les femmes en situation de handicap et de mieux faire comprendre les mécanismes de violences auxquels elles sont confrontées.

Cette sensibilisation a permis de mettre en lumière les nombreux obstacles rencontrés par ces femmes dans l'accès à leurs droits fondamentaux. Les échanges avec le public, complétés par un quiz interactif et une présentation du syndrome de stress post-traumatique, ont permis d'aborder les conséquences durables des violences et la nécessité d'un accompagnement adapté.

Cet événement a enfin été l'occasion de rappeler que ces situations ne relèvent pas de parcours individuels isolés mais de mécanismes structurels. Les discriminations et les obstacles auxquels sont confrontées les femmes en situation de handicap sont multiples et cumulatifs. Face à ces réalités, l'égalité ne peut rester un principe abstrait : elle doit devenir concrète et pleinement accessible à toutes et tous.

Du nouveau dans l'équipe FDFA

En Mars, FDFA a accueilli Gaël Gosse, en tant que nouveau salarié. Formé à l'informatique à l'Ecole 42, Gaël occupe un poste d'assistant de direction au sein de FDFA.

Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de l'équipe.



Forum "Village de l'égalité de genre"

Le 10 mars, nous avons été accueillies à l'Université Paris Nanterre pour participer au Village de l'égalité de genre, organisé dans le cadre du Mois de l'égalité 2026. À cette occasion, nous avons présenté notre association, la ligne d'écoute nationale ainsi que l'ensemble de nos actions, qui témoignent de l'expertise de FDFA à l'intersection du genre, du handicap et des violences. FDFA avait également préparé plusieurs activités interactives, accompagnées de la présentation de ses outils de sensibilisation et de ses supports d'information. Nous avons souhaité sensibiliser le public aux violences subies par les femmes en situation de handicap et déconstruire l'idée, encore largement répandue, selon laquelle elles ne seraient pas concernées. Il s'agissait de rappeler qu'elles subissent les mêmes violences de genre que les autres femmes, auxquelles s'ajoutent des formes spécifiques liées à leur situation de handicap. La présence de FDFA lors de cet événement a permis de souligner l'importance d'une approche féministe pleinement inclusive. En tant qu'association pionnière sur ces questions, nous avons rappelé que les femmes en situation de handicap doivent être pleinement prises en compte dans les politiques de lutte contre les violences.

Forum du 31 mars

Le 31 mars, nous avons participé au Village de l'égalité, organisé à Nanterre Université, sur le thème de l'accessibilité, du handicap, de la lutte contre le validisme. À cette occasion, nous avons pu présenter de nouveau notre mission et nos actions inscrites dans la lutte contre deux systèmes d'oppression majeurs : le sexisme et le validisme. Dans ce cadre, nous avons mis à disposition nos outils ainsi que de nouveaux jeux conçus pour sensibiliser le public. Aux côtés de notre présidente, Chantal Rialin, nous avons illustré de manière concrète le validisme structurel auquel sont confrontées les femmes en situation de handicap ainsi que les répercussions qu'il engendre dans leur quotidien. Il était essentiel de rappeler que cette violence systémique, souvent invisible pour beaucoup, est pourtant bien réelle.

Femmes handicapées, mais pas invisibles !



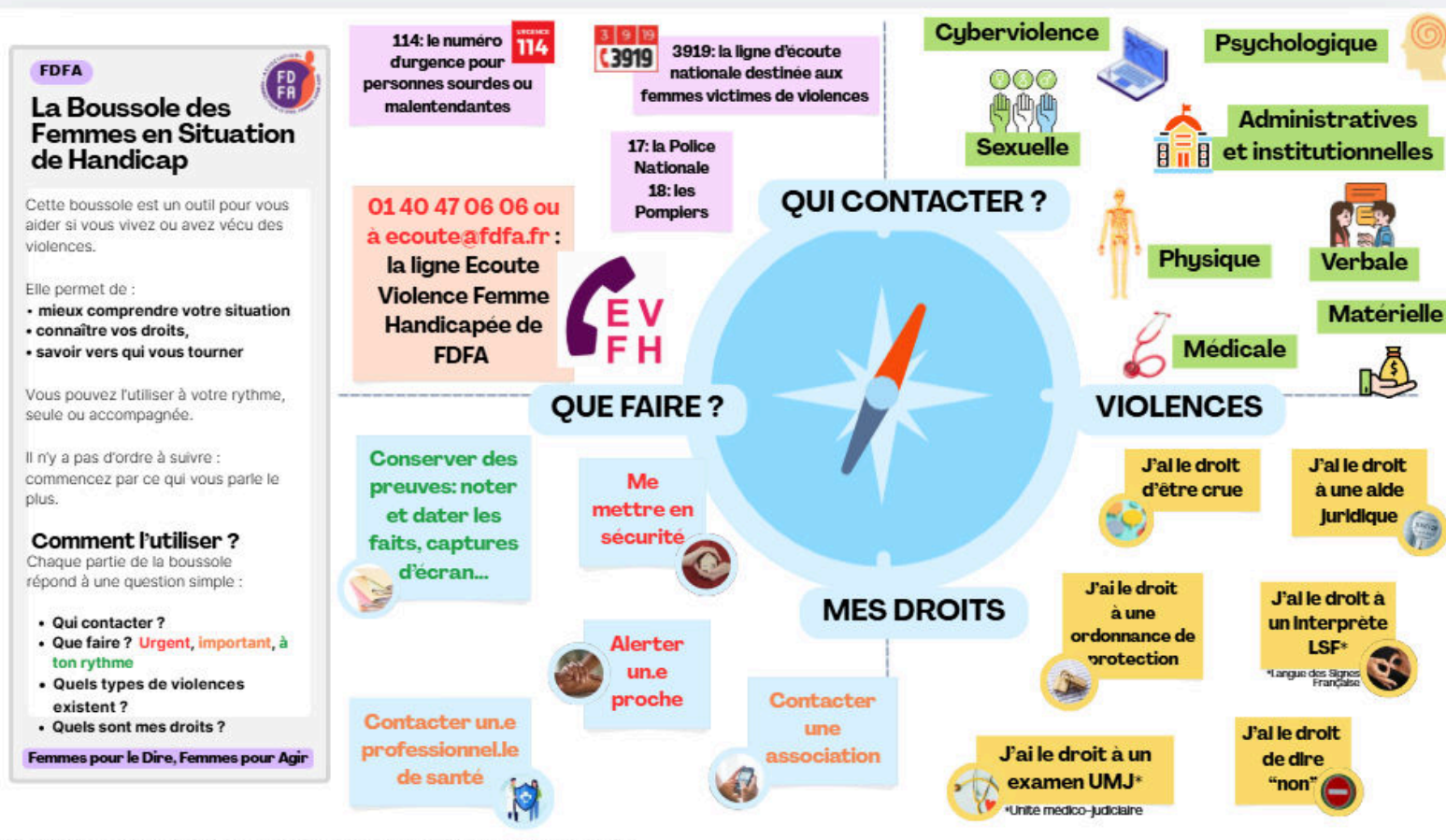
Les femmes en situation de handicap rencontrent de nombreux obstacles dans l'accès aux soins. Infrastructures inadaptées, manque de formation des professionnels et stéréotypes persistants sur le handicap constituent autant de freins à une prise en charge équitable. Ces difficultés concernent particulièrement la santé sexuelle et reproductive, la gynécologie, le dépistage des maladies et la prévention, mais elles peuvent également affecter l'ensemble du parcours de soins.

Certaines femmes peuvent également être exposées à des formes de violences médicales ou médicamenteuses, telles que des traitements imposés sans consentement, des hospitalisations forcées ou des interventions insuffisamment expliquées. Ces situations portent atteinte à leur autonomie, à leur dignité et à leur droit de participer pleinement aux décisions concernant leur santé.

Pour répondre à ces enjeux, plusieurs dispositifs existent en France. Le programme Intim'Agir, par exemple, accompagne les femmes victimes de violences, y compris lorsque celles-ci surviennent dans un contexte médical, en facilitant l'accès à l'écoute psychologique, à des soins adaptés et à l'information sur leurs droits. Le programme Handigynéco, quant à lui, vise à rendre les soins gynécologiques plus accessibles grâce à des consultations plus longues, du matériel adapté et des professionnels formés aux besoins des patientes en situation de handicap. Par ailleurs, certaines associations et structures médico-sociales proposent des accompagnements personnalisés, des consultations à domicile ou des actions de prévention et d'éducation à la santé.

Le cadre juridique rappelle également les droits fondamentaux des patientes. La Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées, ainsi que la loi française du 11 février 2005, affirment le principe d'égalité d'accès aux soins et la protection des droits des personnes en situation de handicap. Les femmes concernées doivent pouvoir être pleinement informées sur leur état de santé et sur les soins proposés, accéder aux services de santé dans les mêmes conditions que le reste de la population et voir leurs choix et décisions concernant leur corps et leur traitement respectés.

Femmes handicapées, mais pas invisibles !



outil initié par Soraya Almansa, directrice générale de FDFA, et réalisé par Léonie HUMBERT stagiaire FDFA étudiante à Sciences Po Paris

Initiée par Soraya Almansa, directrice générale de FDFA, et conçue par Léonie Humbert, stagiaire et étudiante à Sciences Po Paris, la « **Boussole des femmes en situation de handicap** » constitue un outil pédagogique et pratique visant à mieux informer, orienter et accompagner les femmes concernées face aux violences. Pensée comme un support clair, accessible et structurant, elle se divise en quatre grandes parties complémentaires.

- La première partie propose un panorama des différents types de violences, qu'elles soient physiques, psychologiques, sexuelles, économiques ou encore institutionnelles, en mettant en lumière les spécificités liées au handicap et les situations de vulnérabilité accrues.
- La deuxième partie détaille les premières démarches à entreprendre pour sortir de ces situations, en offrant des repères concrets pour reconnaître l'urgence, se protéger et amorcer un parcours de sortie.
- La troisième partie recense les personnes et structures à contacter en cas de violences, qu'il s'agisse de professionnels, d'associations spécialisées, de services d'urgence ou de dispositifs d'accompagnement, afin de faciliter l'accès à une aide adaptée et sécurisée.
- Enfin, la quatrième partie rappelle les droits fondamentaux des femmes en situation de handicap, en insistant sur leur droit à la dignité, à la sécurité, à l'autonomie et à une protection effective contre toutes les formes de violences.



MARLEE MATLIN

Née le 24 août 1965 aux États-Unis, Marlee Matlin est une actrice devenue une figure majeure de la représentation des personnes sourdes dans le cinéma et la télévision. Elle perd l'audition à l'âge de 18 mois à la suite d'une maladie.

En 1987, elle remporte l'Oscar de la meilleure actrice pour son rôle dans *Children of a Lesser God*. Elle devient ainsi la première (et à ce jour la seule) actrice sourde à recevoir cette récompense.

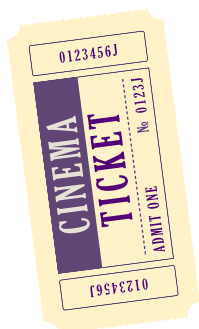
Au delà de sa carrière artistique, Marlee Matlin s'engage activement pour l'accessibilité dans les médias et la reconnaissance de la langue des signes. Elle milite notamment pour la présence systématique d'interprètes en langue des signes lors d'événements publics et pour le sous-titrage des programmes télévisés et des films. Elle a également travaillé avec plusieurs organisations de défense des droits des personnes sourdes et intervient régulièrement pour promouvoir une meilleure représentation des acteurs en situation de handicap au cinéma.

UNE ACTRICE INSPIRANTE

Marlee Matlin a marqué le cinéma en ouvrant la voie à une meilleure représentation des personnes sourdes à l'écran. À travers ses rôles et ses prises de parole, elle défend l'accessibilité, la reconnaissance de la langue des signes et l'inclusion dans l'industrie culturelle. Un exemple inspirant pour transformer les mentalités !

La Maison des Femmes, Mélissa Godet

CINEMA



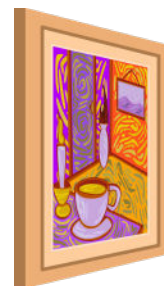
Ce film, avec Karine Viard, raconte l'histoire d'une structure en lutte avec l'administration, inspirée de la véritable Maison des femmes de Saint-Denis. On y suit une équipe engagée qui accompagne des femmes victimes de violences dans leur parcours de reconstruction. Diane, Manon, Inès, Awa, Lucie ou encore Rozenn, en blouse blanche, se mobilisent sans relâche pour soutenir des femmes battues, violées, excisées ou sans papiers.

EXPOSITION

Déserts, Grande Galerie de l'évolution

Présentée à la Grande Galerie de l'Évolution, l'exposition Déserts invite les visiteurs à explorer les paysages les plus extrêmes de notre planète, comme le Sahara, l'Atacama, le désert de Gobi ou encore les régions polaires. À travers des spécimens naturalisés, des dispositifs immersifs et des installations interactives, l'exposition met en lumière la richesse insoupçonnée de ces milieux ainsi que les stratégies étonnantes développées par les animaux et les plantes pour survivre dans des conditions extrêmes. Une expérience spectaculaire qui mêle science, nature et émerveillement.

L'exposition est visible jusqu'au 19 avril 2026. Accessible PMR.



Culottées, Pénélope Bagieu

LECTURE

Culottées raconte les histoires vraies de femmes extraordinaires, souvent oubliées de l'histoire. Chaque récit, sous forme de bande dessinée, met en lumière le courage, la créativité et l'indépendance de ses héroïnes, à différentes époques et aux quatre coins du monde. Facile à lire et très visuel, ce roman graphique de Pénélope Bagieu invite à découvrir des parcours inspirants et engagés.



TARTE PRINTANIÈRE AUX LÉGUMES & FROMAGE



Ingrédients :

Pâte brisée

- 250 g de farine
- 125 g de beurre en petits morceaux
- 60 ml d'eau froide

Garniture

- 2 courgettes
- 1 poireau
- 100 g de petits pois
- 3 œufs
- 20 cl de crème fraîche
- 50 g de fromage frais
- 100 g de fromage râpé
- 1 cuillère à soupe d' Huile d'olive
- Sel/ Poivre/ Herbes aromatiques

Étape 1 : la pâte brisée

Mélanger les ingrédients : dans un saladier, sablez la farine avec le beurre jusqu'à obtenir une texture granuleuse. Ajoutez l'eau froide et pétrissez rapidement pour former une boule homogène.

Repos : enveloppez la pâte dans un film alimentaire et laissez-la reposer 30 minutes au réfrigérateur.

Étape 2 : la garniture

Émincez le poireau et coupez les courgettes en rondelles. Faites revenir les légumes à feu doux dans une poêle avec l'huile d'olive pendant 5 minutes. Ajoutez les petits pois et laissez cuire encore 3 minutes. Assaisonnez avec du sel, du poivre et des herbes fraîches.

Étape 3 : montage et cuisson

Préchauffez le four à 180°C.

Étalez la pâte et foncez la dans un moule à tarte beurré.

Piquez la pâte avec une fourchette.

Mélangez les œufs avec la crème et le fromage émietté.

Versez les légumes sur la pâte et recouvrez avec l'appareil aux œufs.

Saupoudrez de fromage râpé sur le dessus pour gratiner.

Enfournez pour 35 minutes, jusqu'à ce que la tarte soit bien dorée.

BONNE DÉGUSTATION !

MOELLEUX AU CHOCOLAT



Ingrédients :

- 125 g de farine
- 125 g de beurre doux
- 250 g de sucre semoule
- 200 g de chocolat noir
- 4 œufs
- 1/2 sachet de levure chimique

Étape 1

Préchauffer le four à 180°C et faire fondre le chocolat dans une casserole.

Étape 2

Hors du feu, ajouter le beurre, la farine et la levure, puis mélanger.

Étape 3

Fouetter les jaunes d'œufs avec le sucre et un peu d'eau pour faire mousser, puis ajouter ce mélange à la préparation chocolatée.

Étape 4

Battre les blancs en neige et les incorporer délicatement à la préparation.

Étape 5

Verser la pâte dans un moule beurré à bords hauts et enfourner environ 35 minutes. Laisser refroidir, puis décorer avec du sucre glace ou du chocolat fondu avant de déguster.

Petit conseil gourmand : servez avec un peu de crème anglaise pour une touche encore plus fondante.

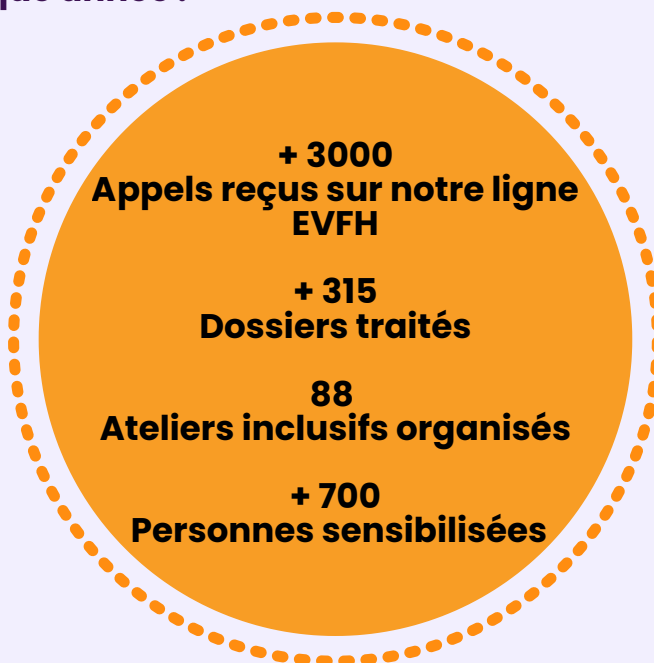


VOTRE SOUTIEN COMPTE !

Chaque jour, des femmes en situation de handicap subissent des violences dans le silence et l'isolement. Derrière ces réalités, il y a des parcours de vie fragilisés, des droits entravés et des situations qui nécessitent écoute, protection et accompagnement spécialisé.

FDFA agit pour accueillir, soutenir et défendre ces femmes. Notre engagement vise à lutter contre la double discrimination liée au genre et au handicap, à rendre visibles les violences spécifiques qu'elles subissent et à renforcer leur autonomie.

Grâce à votre soutien, chaque année :



Ces actions concrètes permettent d'apporter des réponses adaptées, de structurer des parcours de sortie des violences et de faire évoluer les pratiques professionnelles.

Agir concrètement, accompagner avec exigence et bienveillance, soutenir sans relâche : ensemble, construisons un avenir plus sûr et plus juste pour les femmes en situation de handicap.

Renouvelez votre adhésion ou faites un don sur Hello Asso !



<https://www.helloasso.com/associations/femmes-pour-le-dire-femmes-pour-agir-fdfa>

Femmes handicapées, mais pas invisibles !